

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 05 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 mars 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
M. Daniel PEYNON	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Déolinda BOILON	M. Florent MONEYRON
M. Alain COSSON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Marie-France MARMY	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Catherine MORAND	M. René BROUSSE
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Josiane HUGUET (à Mme Danielle GRANOUILLET)
Mme Sylvie EXBRAYAT (à Mme Agnès TARTRY-LAVEST)
Mme Julie MONTBRIZON (à Mme Déolinda BOILON)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
M. Christian BOURNAT (à Mme Marie-France MARMY)
M. Gilles MARQUET (à Mme Élyane GRANET)
M. Cédric DAUDUIT (à M. Alain COSSON)
Mme Patricia LACHAMP (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Séverine VIAL)
M. Antoine LUCAS (à M. Yannick DUPOUÉ)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Michelle CIERGE

VOTE : En exercice : 35 Présents : 23 / Représentés : 10 Votants : 33

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Isabelle GROUIEC, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET : RH – CREATION D'UN POSTE PERMANENT A TEMPS COMPLET POUR ASSURER L'ACCUEIL ET LE SECRETARIAT DE L'ETABLISSEMENT

**RH - CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET POUR ASSURER
L'ACCUEIL ET LE SECRÉTARIAT DE L'ÉTABLISSEMENT**

- VU le Code général de la fonction publique ;
- CONSIDÉRANT le départ en retraite d'un adjoint administratif au 1^{er} juillet 2022,
- CONSIDÉRANT la procédure de recrutement engagée pour pourvoir le poste,
- CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer un tuilage, que l'agent retenu est disponible dès le 1^{er} mai 2022 et que le poste sera supprimé au départ de l'agent en retraite le 1^{er} juillet 2022,

Le Conseil de la Communauté de communes, DECIDE

- De créer un poste permanent sur le grade d'adjoint administratif territorial à temps complet à partir du 1^{er} mai 2022 ;
- De prévoir le régime indemnitaire correspondant ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la création d'un poste permanent à temps complet pour assurer l'accueil et le secrétariat de l'établissement à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 07 avril 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente